

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2025

Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2025 :

Madame NAUDY Delphine, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur MACÉ Julien, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur BETY Frédéric, attaché d'administration de l'état, expert, Institut national des sciences appliquées Toulouse, Toulouse.

Madame FORT Séverine, attachée principale d'administration de l'état, Centre de gestion des Pyrénées Atlantiques, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Pau, le 25 juin 2025.

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Laurent BORDES